

EN 2022, MIRAMAS CONCRÉTISE SON PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Depuis 2020, la municipalité est pilote, dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial Métropole / Pays d'Arles, d'un projet d'expérimentation de zone agricole, grâce à des disponibilités communales en zone agricole.

Objectif ? Développer à Miramas des activités nourricières de qualités marchandes et non marchandes, depuis la production agricole alimentaire jusqu'à la transformation et la distribution en circuit court, dans un cadre respectueux de l'environnement et accessible à tous.

Prochaine étape : la signature de la charte d'engagement des communes du PAT.

INNOVANT



Compost © iStock

Le projet de Cuisine Centrale intègre les enjeux de la loi EGALIM

Au-delà de la préparation et livraison de repas, l'Unité de préparation culinaire propose d'être une solution pour la récupération des excédents alimentaires de l'industrie agroalimentaire désormais obligation légale.

Objectif ?

Le reconditionnement sous forme de plats préparés pouvant être distribués aux associations caritatives de la ville ou servir de base à des repas futurs de la cuisine centrale ; la possibilité également de traiter les surproductions des agriculteurs du territoire selon ce même reconditionnement.

LE PACTE DE TRANSITION EN ACTION

Un engagement de la collectivité pour mettre en œuvre des actions concrètes qui feront l'objet d'une évaluation en 2022 par un collectif de citoyens miramasséens.

→ www.pacte-transition.org/#pacte